

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT CRICQ CHALOSSE
REUNION DU MERCREDI 30 AVRIL 2014 / 20h30

ORDRE DU JOUR :

- **Vote du budget**
- **Emploi CAE**
- **Délibération SYDEC**
- **Questions diverses**

PRESENTS : LABORDE AIMEE, DUFAU ALAIN, BATS ROSINE, DUPOUY JOSE, DUFAU FABIEN, LASSALLE REMI, LOUPIEN PASCAL, DUFAU THIERRY, COMMARRIEU JEAN-MICHEL, DUPLANTIER NICOLAS, DANDIEU JEAN-CHARLES, GAULIN OLIVIER, GAVELLE SANDRINE, THIBAUDEAU NADINE, LABORDE SYLVIE

20h30 : DEBUT DE LA REUNION

La réunion commence par la lecture des comptes rendus des réunions précédentes et par la signature des élus.

Si une modification doit être apportée à l'un des comptes rendus par l'un des élus, cela se fera par écrit et cet écrit sera désormais affiché au tableau d'affichage. Ceci afin d'éviter tout désaccord ou malentendu.

Suite aux réunions précédentes, un point est fait sur le dossier des arbres. Mme le Maire donne lecture du courrier adressé à M. Lafitte en recommandé en date du 18 Avril 2014 sans réponse à ce jour.

1/ Vote du budget:

Suite à un rendez-vous à la perception avec les adjoints, Mme le Maire fait un compte rendu sur la situation actuelle de la commune qui est dans le rouge. Le budget présenté sera donc mis en place en fonction de cette situation.

Le secrétaire de mairie donne lecture des propositions du budget primitif 2014 avec une explication des différents articles de recettes et dépenses pour que tout le monde puisse comprendre le budget dans son ensemble.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux des taxes pour 2014 ;

Le Conseil Municipal vote le budget à la majorité de 13 voix pour et 2 abstentions.

Fonctionnement :

Recettes : 554 543.00

Dépenses :

Réelles : 452 301.00

Autofinancement de la section d'investissement : 102 242.00

Investissement :

Recettes : 164 776.00

Dépenses : 164 776.00

La Commune s'engage à compresser les dépenses.

2/ Emploi CAE:

Mme le Maire fait part des candidatures reçues à la Mairie suite à l'offre d'emploi affichée au panneau officiel.

Trois personnes se sont manifestées.

Sur les 3 candidats, un s'est rétracté.

Mme le Maire explique les conditions de CAE au conseil municipal.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas prendre de décision et propose l'ouverture de la proposition d'embauche à l'extérieur de la commune.

3/Délibération SYDEC:

Mme le Maire fait part au conseil municipal de la lettre reçue du SYDEC pour effectuer un regroupement afin d'acheter l'électricité à meilleur prix.

Ce regroupement serait composé du SYDEC ainsi que : SDE24, SDEG, SDE47, SDEPA

A l'unanimité, le conseil municipal donne son accord à l'adhésion au groupement d'achat proposée par le SYDEC des Landes.

4/ Questions diverses :

Eclairage des ralentisseurs :

Suite aux réunions précédentes, et la question de sécurité de la traversée du bourg, M. Dufau Thierry nous fait part que l'éclairage des ralentisseurs n'est pas obligatoire d'après les premières informations dont il dispose.

Le SYDEC doit passer le 14 Mai 2014 et cette question leur sera posée.

- **REPRESENTANTS DE LA COMMUNE A LA SCCA:**

Trois membres du conseil municipal doivent représenter la Commune au sein du conseil d'administration de la SCCA.

Les 3 représentants seront donc :

- LABORDE AIMEE
- DUPOUY JOSE
- GAULIN OLIVIER

- **COMPTE RENDU ASSEMBLEE DES ECHOURDES :**

Mme le Maire et M. DUPOUY étaient présents à l'assemblée générale des Eschourdes.

M. LASSERRE Claude est réélu à la présidence pour son dernier mandat.

Son indemnité sera de 823.40€ par mois pour la présidence. M. Lasserre a refusé l'augmentation à laquelle il avait droit.

37 communes sont couvertes pour l'assainissement collectif et non collectif dont désormais certaines communes des Pyrénées Atlantiques telles que Sault de Navailles. Il vend de l'eau à d'autres syndicats (Orthez, Artix).

Le bureau des Eschourdes est composé de 13 membres.

Mme le Maire qui représente la commune est réélue secrétaire du syndicat des Eschourdes et déléguée à l'ALPI.

- **H.C.U. :**

Mme le Maire nous fait un compte rendu de la première réunion de H.C.U. à laquelle elle était présente avec M. Dufau Alain.

Election du président de HCU : M. Lansaman Serge

Mme le Maire sera à la commission finances pendant que M. Dufau sera à la commission voirie.

Suite à la réunion de H.C.U, M. Lansaman s'est déplacé pour constater l'état de la voirie et tout particulièrement l'éboulement situé route de Marquebielle.

- **SIVU :**

Un point est fait par les représentants du conseil municipal au SIVU sur la première réunion.

Un rendez-vous est fixé avec le président la communauté des communes d'Amou pour voir la faisabilité d'un transfert de compétences pour les Temps d'Activités Périscolaires.

La chèvre de la ferme pédagogique a mis bas mais les 2 petits sont morts.

Personne ne s'occupe des animaux et une solution est à trouver au plus vite.

La proposition a été faite au SIVU mais aucune solution n'a été trouvée pour l'instant.

- **Organisation d'une mayade :**

Mme le Maire propose au conseil l'organisation d'une « mayade » le samedi 10 Mai au soir.

Une invitation à tous les habitants sera distribuée dans les boîtes aux lettres.

Le conseil s'accorde sur cette date.

22h45 : LA SEANCE EST LEVEE.

LABORDE A.



DUFAU A.



BATS R.



DUPOUY J.



DUFAU F.



LASSALLE R.



LOUPIEN P.



DUFAU Th.



COMMARRIEU J. M.



DUPLANTIER N.



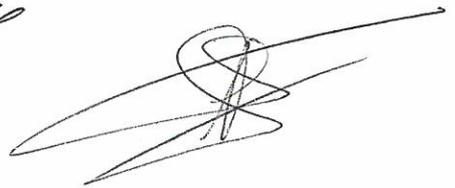
DANDIEU J.Ch.



GAULIN O.



GAVELLE S



THIBAudeau N.



LABORDE S.

